

Groupe Pasteur Mutualité et le groupe MACSF font alliance pour réinventer l'avenir de la protection et des services pour les professionnels de santé

Communiqué de presse
Jeudi 9 janvier 2025

Groupe Pasteur Mutualité (GPM) et le groupe MACSF annoncent la signature d'un partenariat stratégique d'envergure. Cette alliance inédite combine les expertises et les visions de deux mutualistes affinitaires pour déployer des solutions ambitieuses et transformer le quotidien des soignants. Ensemble, ils s'engagent à créer de nouvelles dynamiques au service des professionnels de santé, tout en réaffirmant leur indépendance, leur autonomie et leur personnalité propre.

Avec leur accord de partenariat stratégique, Groupe Pasteur Mutualité et le groupe MACSF réinventent l'avenir de la protection et des services pour les professionnels de santé. Cet accord porte sur trois volets : l'assurance vie, la réassurance en prévoyance et la prévention pour la santé des soignants. Il entrera en vigueur dès l'obtention des autorisations de l'autorité de contrôle.

Renforcer l'offre d'assurance vie

Dans le cadre de leur **accord**, Groupe Pasteur Mutualité cède ses participations dans sa **société d'assurance vie, GPM Assurances, et sa structure de courtage, GPM Gestion Privée**, à la MACSF, première mutuelle d'assurance et leader en épargne des professionnels de santé. Forte de son expertise en gestion financière et de son réseau de 1,2 million de sociétaires, la MACSF apportera sa solidité et son savoir-faire pour renforcer l'impact des services proposés aux adhérents de GPM.

Un accord de réassurance

Ce partenariat inclut également un accord de **réassurance en prévoyance** conçu pour optimiser la gestion des risques et renforcer la sécurité financière des adhérents. En consolidant les fonds propres et en garantissant une continuité des services, cet accord reflète l'engagement des deux entités vers un **modèle mutualiste solide et pérenne**.

La prévention au cœur de la stratégie

Dans cette dynamique, la prévention et l'accompagnement des professionnels de santé demeurent au cœur des priorités du partenariat. Les **offres de prévention**, pilier du modèle de GPM, incluant des actions concrètes sur la **santé mentale**, le **bien-être** professionnel, le **soutien psychologique**, le **sport-santé** seront renforcées et désormais ouvertes aux sociétaires de la MACSF. **Villa M**, centre de prévention, d'innovations et d'échanges, jouera un rôle central dans cette stratégie en accueillant des formations de pointe, des initiatives collaboratives et des programmes spécifiques pour accompagner les soignants dans leurs

défis quotidiens. Ce partenariat consolide ainsi les bases d'un accompagnement global, innovant et adapté aux besoins évolutifs des professionnels de santé.

Des valeurs communes

Ce partenariat repose sur une ambition et des valeurs historiquement communes : **améliorer durablement les conditions d'exercice des professionnels de santé** et anticiper les évolutions de leur environnement. A l'inverse des logiques de fusions-absorptions, Groupe Pasteur Mutualité et la MACSF entendent créer un nouveau modèle de développement mutualiste fondé sur la complémentarité des institutions et l'exploitation partagée des singularités de chacune d'entre elles.

A propos de Groupe Pasteur Mutualité

Groupe mutualiste d'assurances et de services aux dimensions plurielles, Groupe Pasteur Mutualité est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé. Créé et administré par des professionnels de santé. Groupe Pasteur Mutualité incarne depuis plus de 160 ans un mutualisme vivant et milite pour une confraternité active. Il est l'acteur global de la protection, de l'accompagnement et du bien-être des soignants.
www.groupepasteurmutilite.fr

Contact presse :

Catherine Ibled – 06 60 04 88 21 – catherine.ibled@gpm.fr

A propos du groupe MACSF

Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 700 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients. Pour en savoir plus : macsf.fr

Contacts presse :

Séverine Sollier - 06 14 84 52 34 – severine.sollier@macsf.fr